

RECOMMANDATION DU FMI

Retrait de la BoM de la MIC : entre contraintes légales et financières

Le Fonds monétaire international, après ses échanges avec les autorités locales lors de son séjour à Maurice, est convaincu que la Mauritius Investment Corporation a un impact négatif sur la Banque de Maurice. Il a exprimé des réserves à ce sujet depuis des années.

FABRICE LARÉTIF / LEENA GOORAYA-POLIGADOO

La Mauritius Investment Corporation (MIC) a souvent fait l'objet de controverses depuis sa mise en place par la Banque de Maurice. Pourtant, sa création était présentée comme s'inscrivant dans le droit fil du mandat de la Banque centrale. Celui-ci est d'assurer un développement économique ordonné et équilibré du pays et de préserver la stabilité et la solidité du système financier. La structure de l'organisation repose, selon son site, sur des bases homogènes, encadrées par la gouvernance d'entreprise et l'éthique des affaires. A-t-elle failli sur ce plan ?

Depuis plusieurs années, le Fonds monétaire international (FMI) encourage les autorités mauriciennes à renforcer l'indépendance de la Banque de Maurice. Cette question a été soulevée à plusieurs reprises dans le cadre des consultations de l'article IV. Les administrateurs du FMI ont notamment suggéré un retrait progressif de la participation de la Banque de Maurice (BoM) dans la Mauritius Investment Corporation (MIC). Cette recommandation figurait dans le rapport de 2022 dirigé par Cemile Sancak, qui proposait un désengagement de la banque centrale de l'actionnariat de la MIC.

La récente mission à Maurice dirigée par Mariana Colacelli du 31 mars au 11 avril 2025 eu égard des consultations au titre de l'article IV pourrait conduire à la concrétisation de cet objectif. Selon Mariana Colacelli, les autorités mauriciennes envisagent de supprimer progressivement la participation de la BoM dans la Mauritius Investment Corporation. « Depuis 2023, l'orientation de la politique monétaire est devenue moins accommodante et l'inflation a diminué pour atteindre la



La BoM avait mis en place la Mauritius Investment Corporation Ltd en juin 2020 pendant la pandémie de Covid-19.

fourchette cible de la BoM. La BoM doit rester prête à resserrer davantage l'orientation de la politique monétaire si les pressions inflationnistes se ravivent. La mise en œuvre du cadre de politique monétaire doit être renforcée et l'indépendance de la BoM doit être préservée. La conservation des réserves de change renforcera la résistance de l'économie face aux chocs extérieurs. Nous soutenons les plans des autorités visant à réduire graduellement la participation de la BoM dans la Mauritius Investment Corporation », a-t-elle fait comprendre le 11 avril lors d'une conférence de presse au Hennessy Park Hotel à Ebène.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les controverses autour de la MIC ont été ravivées par les enquêtes en cours. Environ Rs 3,7 milliards avaient été décaissées à l'intention d'une dizaine de compagnies. L'actuel gouverneur de la Banque de Maurice a indiqué que cette situation pose un problème. Parce que ces entreprises ont un niveau de risque élevé, voire très élevé. L'une d'elles aurait bénéficié de Rs 45 millions, soit

1 million de dollars, durant la dernière campagne électorale. De nouveaux développements sont survenus récemment dans le dossier de la MIC. Ce qui a conduit aux arrestations de l'ancien CEO de la MIC, de l'ex-gouverneur de la Banque de Maurice et de l'ancien ministre des Finances.

L'économiste Bhavish Jugurnath rappelle que la mission principale de la Banque de Maurice est la politique monétaire et la stabilité financière, et non l'investissement direct dans des entreprises privées. « Son implication dans la MIC soulève des inquiétudes quant à une politisation possible ou à des conflits d'intérêts par rapport à son mandat », avance-t-il. Il souligne aussi que plusieurs rapports d'organismes internationaux ont, ces dernières années, relevé un manque de transparence dans les opérations de la MIC.

Le CEO d'Anneau, Amit Bakhirta, partage cette analyse. « Comme conseillé bien avant même la recommandation du FMI, la BoM doit se retirer de la MIC », affirme-t-il. Selon lui, ces investissements ne relèvent pas



Amit Bakhirta, CEO d'Anneau.

du rôle d'une banque centrale. « Ils causent des problèmes structurels, organisationnels et conflictuels, comme signalé depuis 2020 », poursuit-il. Enfin, cette situation détourne la BoM de sa mission première : assurer la stabilité financière et soutenir la croissance économique du pays, ajoute Amit Bakhirta.

RETRAIT PROGRESSIF ET STRUCTURE

Bhavish Jugurnath rappelle que la MIC a été créée comme filiale de la BoM. Par conséquent, son désengagement nécessiterait une restructuration juridique, le transfert d'actifs et de passifs, ainsi que la mise en place d'un nouveau cadre de supervision. « Un retrait mal préparé pourrait provoquer des perturbations internes, comme des départs de personnel, des retards dans les projets ou une défaillance des systèmes de reporting », fait-il observer. Il souligne aussi qu'un désengagement sans liquidation des engagements



Mariana Colacelli a dirigé la mission du FMI à Maurice du 31 mars au 11 avril 2025.



Dr Rama Sithanan, Gouverneur de la Banque de Maurice.

financiers laisserait la BoM exposée sans contrôle direct. « Ce déséquilibre entre le risque et le pouvoir décisionnel peut être problématique », dit-il. Il recommande ainsi un retrait progressif, encadré et stratégique. « La BoM doit s'assurer qu'une gouvernance solide, une transparence suffisante et une autorité compétente soient mises en place pour reprendre les fonctions de la MIC, notamment pour assurer le recouvrement des prêts », précise-t-il. Sur le plan comptable, il estime que puiser dans les réserves de la banque centrale pour financer des entreprises via la MIC expose à des risques de crédit et opérationnels. Si ces investissements échouent, dit-il, le bilan de la BoM pourrait en souffrir. « La BoM doit évaluer la situation avec prudence. Un désengagement total ne devrait intervenir qu'après une transition planifiée avec des garanties solides. » La transition, selon lui, doit reposer sur des mécanismes de gouvernance, de transparence

« Depuis plusieurs années, le Fonds monétaire international encourage les autorités mauriciennes à renforcer l'indépendance de la Banque de Maurice. »

QUESTIONS À...

SANJAY MUNGUR, FONDATEUR ET CEO DE FINCLUB

« Un retrait graduel enverrait un signal fort aux agences de notation sur la solidité des organismes mauriciens »

❶ Le débat sur un éventuel désengagement de la Banque de Maurice de la Mauritius Investment Corporation (MIC) a repris de plus belle avec les consultations du Fonds monétaire international dans le cadre de l'Article IV. Faut-il aller en ce sens ?

Oui, il est temps d'envisager un désengagement progressif. La mission première d'une banque centrale est de garantir la stabilité des prix et du système financier. Or, la gestion d'un fonds d'investissement comme la MIC, qui implique des choix économiques et sectoriels, s'écloigne de ce mandat. En restant impliquée, la BoM court le risque de conflits d'intérêts et d'interférences politiques. Ce qui pourrait compromettre son indépendance.

❷ Quels seraient les avantages d'un tel désengagement ?

Un retrait graduel permettrait à la Banque de Maurice de se recentrer sur son rôle traditionnel, tout en renforçant sa crédibilité auprès des institutions internationales.

et de redevabilité clairement établis. Le CEO d'Annuet est aussi de cet avis. Il affirme que cette transition doit être menée par des professionnels, avec rigueur, indépendance et éthique. « Il n'y a pas de risque

Il enverrait un signal fort aux marchés et aux agences de notation sur la solidité des organismes mauriciens. Par exemple, la Banque centrale du Ghana a récemment été critiquée pour des interventions hors de son mandat, ce qui a affecté la confiance des investisseurs. À l'inverse, des pays comme le Chili ou le Maroc ont consolidé leur cadre institutionnel en séparant clairement les fonctions de régulation monétaire et de développement économique.

❸ Des milliards de roupies ont été injectés dans la MIC et celle-ci a investi dans des entreprises. De ce fait, y a-t-il des risques associés à un retrait ?

Oui, surtout si le retrait est trop brusque. La MIC défient des participations importantes dans des entreprises clés (voir tableau plus loin), notamment dans les secteurs du tourisme, de la finance et de l'immobilier. Un désengagement mal planifié pourrait fragiliser ces entreprises, affecter l'emploi et perturber le marché du crédit.

particulier concernant le retrait, à part les risques normaux liés aux investissements », dit-il.

BÉNÉFICES

Pour Bhavish Jugumath, un désengagement de la MIC



Il est donc essentiel de prévoir une transition progressive, avec des mécanismes de relève, comme la création d'un fonds de développement indépendant ou un partenariat public-privé.

❹ La MIC a cependant apporté un soutien financier à des entreprises éligibles pour leur permettre de faire face à la crise. Comment est-ce que FinClub pourrait se positionner dans un

« Un désengagement mal planifié pourrait fragiliser plusieurs entreprises, affecter l'emploi et perturber le marché du crédit. »

scénario dans lequel la MIC ne serait plus d'actualité ?

Dans la perspective d'un désengagement progressif de la BoM de la MIC, une solution innovante et encadrée se dessine à travers le programme Institutional Lender de FinClub. Conçu pour accueillir des investisseurs institutionnels, comme des compagnies d'assurances, des fonds de pension, des family offices et des entreprises qui disposent de trésorerie excédentaire. Cette initiative permet d'orienter des lignes de financement ciblées vers l'économie réelle, tout en garantissant une gouvernance rigoureuse. La transparence

est assurée par un système numérique de suivi des prêts, des remboursements et des performances, avec des rapports réguliers et une interface dédiée aux partenaires institutionnels. En transférant certaines missions de la MIC vers une plateforme régulée et technologiquement mature comme FinClub, l'État peut préserver l'accès au financement stratégique tout en sortant progressivement de la logique d'intervention directe. Ce modèle hybride public-privé ouvre la voie à une nouvelle ère de financement participatif de haut niveau, plus transparent et aligné sur les impératifs de développement durable.

bilan de la BoM sera ainsi renforcé, que celle-ci aura les moyens de répondre efficacement aux besoins monétaires du pays et de mieux se concentrer sur ses missions actuelles. Il se dit convaincu que ce retrait aurait des effets positifs sur la santé de la monnaie nationale. « La Banque centrale ne perdra pas un temps précieux sur les dossiers de la MIC », ajoute-t-il.

Cependant, en dépit d'une éventuelle sortie de la Banque

de Maurice de la MIC, la Banque centrale, selon le Dr Rama Sithanan, souffrira pendant cinq ans, voire six ans. Car la MIC a une participation de 49 % dans Airport Holdings Ltd (AHL). « Je préférerais que la Banque de Maurice se retire de la MIC. Toutefois, il y a des contraintes légales, financières, non financières ou encore liées à des politiques publiques. Il faudra de ce fait "wind down", mais pas se retirer », avait-il argué lors d'un entretien sur Radio Plus.

List of applications approved as at 30 June 2021

Applicant	Amount approved (Rs million)	Amount disbursed (Rs million)
1. L&L Bureaux Report Ltd	2,000	2,000
2. L&L Bureaux Report Ltd	2,000	2,000
3. Anusha Hotel Limited	1,100	275
4. Compagnie Industrielle Du Textile Ltd	800	800
5. Blue Ocean Park Ltd	200	100
6. Sagar Hotels and Resorts Ltd	800	110
7. AFRC (Mauritius) Ltd	300	150
8. Laurus Retirement Village Ltd	350	175
9. F&I Denim Co Ltd	300	200
10. A&S Technology Ltd	300	300
11. La Topie Co. Ltd	175	120
12. Lateral Holdings Limited	200	90
13. R.I.A.I. Garments Ltd	275	90
14. Affiliated Hospitality Ltd	500	200
15. Viceroy's Club Limited	150	—
16. Canella Limited	140	—
17. New Mauritius Hotels Limited	2,100	3,500
18. Mauritius Beach Resort Limited	600	—
19. Windsor Sports Village Limited	50	—
20. Zebra Resort Ltd	100	—
21. Commodore Industries Limited	600	—
22. Bousquet Industries Limited	280	—
23. White Sand Properties Ltd	140	—
24. Southern Cross Tourist Company Limited	150	—
25. V&H LTD	1,300	600
26. Ferme Marine de Mahaboube Ltd	110	—
27. Marville Limited	700	—
28. IRI (Rauzan) Hotel Limited	312	—
29. Anusha Residences and Villas Limited	100	—
30. Ramanan Light Co Ltd	300	—
31. The Jay Collective Ltd	210	—
32. Sharma Ltd	400	—
33. Island Resort Limited	150	—
34. P&I Investment Ltd	200	—
35. Sea on the Shores Limited	160	—
36. Viceroy's Club Ltd	100	—
37. Glenaville Co. Ltd	175	—
38. Albar Industries Limited	250	—
Total	37,512	6,725

Note: The Jay Collective Ltd and Island Resorts Ltd do not accept the offer.

List of investments in financial assets approved as at 30 June 2021